Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Formulaire de demande d'aide financière

PCUM-002
(2023-06-26)

Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région
Mesure d'appui aux meilleures pratiques CUMA-CUMO
Mesure : 4078

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Renseignements sur l'entreprise, le regroupement ou l'organisme

Nom		Numéro d'identification ministériel (NIM)
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Nom et adresse complète du président du conseil d'administration (s'il y a lieu)		

Renseignements sur le représentant

Appellation ☐ Mme ☐ M.	Prénom	Nom
Fonction ☐ Propriétaire ☐ Administrateur ☐ Mandataire		
Adresse de correspondance (si elle diffère de l'adresse indiquée précédemment)		
Ville	Province	Code postal
Téléphone au domicile	Téléphone cellulaire	Télécopieur
Courriel		

2. ADMISSIBILITÉ AU TAUX D'AIDE À LA RELÈVE À 70 %

Nom et prénom de la relève	
Formation académique	Date de naissance
Pourcentage de parts détenues dans l'entreprise (en %) : 0,00%	Année(s) d'expérience en agriculture (nombre d'année) :

Meilleures pratiques	Coûts estimés du projet ($)	Taux d'aide (%)	Aide financière estimée ($)
Adhésion à une CUMA		50	
Adhésion à une CUMO		50	
Adhésion à une CUMA – Relève agricole		70	
Adhésion à une CUMO – Relève agricole		70	

3. COMMENTAIRES

4. RECOMMANDATIONS

Signature du répondant du MAPAQ	Date

5. DÉCLARATION ET ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Les renseignements personnels et confidentiels que vous fournissez au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (ci-après le « Ministère ») et les renseignements que celui-ci consignera à votre dossier sont protégés et ne peuvent être communiqués qu'en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents dans les organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A 2.1). Seuls le personnel du Ministère et les organismes dûment autorisés y auront accès, selon les dispositions prévues à la Loi. Les renseignements demandés serviront à l'administration de votre dossier ainsi qu'à la saine gestion et à la reddition de comptes du programme. Ils ont ainsi un caractère obligatoire et le refus de les fournir pourrait entraîner l'irrecevabilité de votre demande. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger, selon les dispositions prévues à la Loi.

- Je reconnais avoir pris connaissance du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (ci-après le « Programme »), notamment la section relative à la mesure d'appui aux meilleures pratiques CUMA-CUMO, mesure 4078, ainsi que les sections suivantes : « Conditions générales » et « Responsabilité du demandeur ». J'accepte de me soumettre à chacune des clauses, conditions et obligations qui y sont décrites.
- **J'atteste que les renseignements inscrits dans le formulaire et dans tous les documents fournis au Ministère sont vrais, complets et exacts.**
- J'atteste que le projet que je présente est conforme aux diverses réglementations en vigueur.
- Dans le cas où mon entreprise emploie 50 personnes ou plus pendant une période minimale de 6 mois, j'atteste que je détiens un certificat de francisation ou une attestation d'inscription à la démarche de francisation émis par l'Office québécois de la langue française.
- Je comprends que la présente demande ne garantit pas l'obtention d'une aide financière pour la réalisation de mon projet et que cette aide est conditionnelle à l'acceptation de ma demande par le Ministère, sous réserve des disponibilités budgétaires.
- Je consens à ce que les renseignements demandés et recueillis dans le contexte de la présente demande d'aide financière soient vérifiés, utilisés, regroupés ou divulgués à des fins d'analyse ou de gestion et au regard du programme, dans la mesure où la confidentialité des renseignements personnels est protégée conformément aux lois en vigueur.
- J'atteste que le montant de chaque facture qui sera présentée dans le cadre de la présente demande d'aide financière correspondra à la somme réellement déboursée et engagée pour la réalisation du projet.
- Je m'engage à déclarer par écrit au Ministère toute aide financière publique reçue en relation avec les activités financées dans le contexte du présent programme.
- Je m'engage à ce que les factures soumises dans le contexte de la présente demande d'aide financière ne soient pas déposées dans le cadre d'aucun autre programme d'aide financière gouvernemental.
- Je m'engage à conserver l'ensemble des documents liés aux activités et aux coûts du projet pendant une période de six ans après l'achèvement de celui-ci. Ces dossiers doivent être mis à la disposition des représentants du Ministère aux fins de vérification.
- J'atteste qu'il n'existe, à ma connaissance, aucune réclamation, poursuite, plainte civile ou pénale de quelque nature et pour quelque montant que ce soit qui pourrait m'empêcher d'exécuter mes obligations envers le Ministre dans l'éventualité où ce dernier accepte mon projet.
- J'atteste que je ne suis pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).
- J'atteste que je suis autorisé à signer cette demande d'aide financière et que je peux en faire la preuve sur demande.

6. SIGNATURE DU DEMANDEUR

Prénom et nom en lettres moulées	
Signature	Date

Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région

Mesure d'appui aux meilleures pratiques CUMA-CUMO

Mesure : 4078

Dates à retenir

Détails	Échéancier
Les dépenses admissibles acceptées sont celles qui sont effectuées à partir du :	1er avril 2023
La date limite pour transmettre les pièces justificatives au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (ci-après le « MAPAQ ») est le :	1er février 2024

1. AIDE FINANCIÈRE

1.1 Le montant de l'aide financière couvre jusqu'à 50 ou 70 % du total des dépenses admissibles.

1.2 Le montant maximal d'aide financière maximale accordé pour cette activité admissible est de 2 000 $.

2. MODALITÉS DE VERSEMENT

2.1 Le paiement de l'aide financière sera effectué en un seul versement à la suite de l'approbation des livrables et des pièces justificatives prévues à la section « LIVRABLES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES ».

3. ACTIVITÉS ET DÉPENSES ADMISSIBLES

3.1 Les activités admissibles sont les suivantes :

- adhésion à une CUMO ou à une coopérative de travail œuvrant dans le domaine agricole;
- adhésion à une CUMA ou à de nouvelles branches d'activité d'une ou de plusieurs CUMA;
    - la CUMA doit être légalement constituée et la nouvelle branche d'activité doit être composée d'au moins trois entreprises agricoles;
- autres meilleures pratiques jugées prioritaires et permettant d'atteindre l'objectif.

3.2 L'aide financière s'applique :

- sur la partie des quotes-parts (20 %) des droits d'utilisation d'une CUMA;
- sur les frais d'utilisation* de la main-d'œuvre d'une CUMO ou d'une coopérative de travail œuvrant dans le domaine agricole.

** Frais d'utilisation : cotisation annuelle et frais d'administration de la coopérative (temps rémunéré pour le service de facturation, de paie, de recrutement et de gestion des employés).*

4. ACTIVITÉS ET DÉPENSES NON ADMISSIBLES

4.1 Les frais de service d'une CUMO ou d'une CUMA (exemple : le salaire et les charges sociales de l'employé) ne sont pas admissibles.

5. LIVRABLES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

5.1 Les dépenses engagées à partir du 1er avril 2023 seront recevables si elles sont directement liées au projet accepté et si elles sont jugées admissibles.

5.2 Pour recevoir le versement de l'aide financière prévue à la section 2, le bénéficiaire doit transmettre les documents suivants :

5.2.1 Une copie du ou des contrats d'engagement signés avec la CUMA ou la CUMO;

5.2.2 Le formulaire de réclamation des dépenses, accompagné de l'ensemble des factures de 2 500 $ et plus liées au projet. Prendre note des particularités suivantes :

- Pour les aides financières de 15 000 $ et plus, si toutes les factures sont de moins de 2 500 $, fournir la facture la plus élevée.
- Les autres factures de moins de 2 500 $ n'ont pas à être transmises, sauf si le Ministre en fait la demande.

5.3 Le bénéficiaire s'engage, à partir du dépôt de la demande et pour une période de cinq ans suivant le dernier versement de l'aide financière, à conserver et à fournir à la demande du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (ci-après le « Ministre ») toute facture et preuve de paiement rattachée au projet.

5.4 Les factures soumises doivent avoir été acquittées, être numérotées, être datées et inclure le nom du fournisseur et son adresse, le nom du bénéficiaire, le détail de l'achat (quantité, article, produit, prix unitaire) et le prix total avant les taxes et le numéro des taxes, sauf exception.

5.5 Les pièces justificatives doivent être établies au nom du bénéficiaire et être à la satisfaction du Ministre.

5.6 La taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) ne sont pas prises en considération dans le calcul du montant d'aide financière que le Ministre accorde.

5.7 Les livrables et pièces justificatives indiqués à la section « MODALITÉS DE VERSEMENT » devront être expédiés au MAPAQ selon le mode de cheminement prévu à la section 7 « COORDONNÉES POUR L'ENVOI DU FORMULAIRE ».

6. CONDITIONS GÉNÉRALES

6.1 Le bénéficiaire s'engage à obtenir l'approbation écrite du représentant du Ministre avant d'apporter tout changement à son projet.

6.2 Le bénéficiaire reconnaît avoir pris connaissance des conditions du programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région et accepte chacune des clauses et obligations qui y sont mentionnées.

6.3 Le non-respect de ces dernières peut entraîner le non-versement de l'aide financière du Ministre.

6.4 Le bénéficiaire doit obtenir l'accord du Ministre au moins 15 jours ouvrables avant la tenue de tout événement public ou la diffusion d'un communiqué de presse lié au projet.

7. COORDONNÉES POUR L'ENVOI DU FORMULAIRE

Veuillez transmettre ce formulaire ainsi que les conditions et modalités de versement de l'aide financière au bureau du MAPAQ de votre région.

Vous trouverez les coordonnées précises à l'adresse suivante :
https ://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/nousjoindre/Pages/NousJoindreRegions.aspx

8. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 418 380-2100; sans frais : 1 888 222-MAPA (6272)

9. SIGNATURE DU DEMANDEUR

Prénom et nom en lettres moulées	
Signature du ou de la représentant(e) dûment autorisé(e), tel qu'il (qu'elle) le déclare	Date